

PROGRAMME DETAILLÉ DE L'ACTION DE FORMATION F-ATN18 - Adapter son intervention à la personne en situation de handicap

ORGANISATION :

E-learning

DUREE :

15h réparties sur 2 mois

PRE-REQUIS

Aucun

Ce parcours de formation met en œuvre une pédagogie ludique accessible quel que soit le niveau initial de l'apprenant. Cette formation a été développée par des professionnels du secteur qui assurent un accompagnement pédagogique tout au long du parcours.

PROFIL DU STAGIAIRE

- Salariés débutants, demandeurs d'emploi, salariés en poste **exerçant au domicile de personnes âgées, auprès de publics du grand âge et en perte d'autonomie**
- Encadrants

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître les différentes pathologies pour pouvoir adapter son intervention en fonction
- des besoins et attentes de la personne accompagnée
- Comprendre l'impact des pathologies pour une meilleure adaptation de l'accompagnement
- Connaître les besoins fondamentaux de l'être humain
- Connaître le cadre juridique de la personne en situation de handicap
- Savoir appliquer les techniques et gestes appropriés dans l'aide à la personne en situation de handicap
- Connaître les principaux handicaps moteurs et sensoriels
- Connaître les spécificités de l'intervention à domicile auprès des enfants

CONTENUS

PARCOURS ATN41 : CONNAÎTRE LES PATHOLOGIES COURANTES ET LEURS CONSÉQUENCES POUR LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE

- Les pathologies courantes au domicile
- Connaître les conséquences des pathologies pour la personne
- Savoir prendre en compte l'impact des pathologies dans l'accompagnement

PARCOURS ATN42 : ADAPTER SON INTERVENTION À LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

- Contexte de l'intervention
- Le handicap moteur et sensoriel
- Le handicap mental et psychique
- Spécificités de l'intervention auprès de l'enfant

FORMATEURS

Responsable pédagogique : Corinne RIOL

- Consultante et formatrice dans le secteur médico-social
- Formation des intervenants
- Membre du jury du DEAES



- Accompagnement VAE Diplôme d'Etat d'Accompagnant Éducatif et Social (DEAES)
- Accompagnement à la démarche qualité
- Évaluatrice externe des ESSMS habilitée par l'ARS
- Responsable d'un organisme de services à la personne durant huit années
- Master en Sciences Humaines

Formatrice en charge du suivi pédagogique : Élise VIDAL

- Formatrice multimédia
- Master II Humanités numériques
- Licence Sciences du langage
- L2 Psychologie

Tutrice : Camille DUMAS

- Formatrice multimédia
- Monitrice éducatrice
- Formation Langue des signes
- L2 Psychologie

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Modalités techniques Plateforme de formation accessible en full web (sans téléchargement) avec un identifiant et un mot de passe – Parcours de formation personnalisé permettant à l'apprenant d'évoluer à son rythme –
- Modalités pédagogiques - Apports théoriques : diaporamas, vidéos, quiz ... - Documentation et pistes bibliographiques - Appels téléphoniques personnalisés début et fin de parcours de formation (présentation du dispositif de formation, explicitation des objectifs pédagogiques, expression des attentes et représentations des stagiaires, évaluation de la formation) - Livrets pédagogiques - Tutorat en ligne, via une boîte mail ou par téléphone. Toute demande du bénéficiaire de la formation est traitée dans les 48 heures
- Modalités particulières de la formation à distance Article L6353-1 modifié par la Loi n°2014-288 du 5 mars 2014 –art. 5 « ... la formation peut être séquentielle. Elle peut s'effectuer en tout ou partie à distance, le cas échéant en dehors de la présence des personnes chargées de l'encadrement. Dans ce cas, le programme ... précise : 1° La nature des travaux demandés au stagiaire et le temps estimé pour les réaliser ; 2° Les modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de formation ouverte ou à distance ; 3° Les moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance, pédagogique et technique mis à disposition du stagiaire. » Décret n° 2014-935 du 20 août 2014 relatif aux formations ouvertes à distance Doit être précisé dans le programme : « les compétences et qualifications des personnes chargées d'assister le bénéficiaire de la formation ; les délais dans lesquels les personnes en charge de son suivi sont tenues de l'assister en vue du bon déroulement de l'action. » Ces dispositions légales sont reprises dans le Protocole individuel de formation établi pour chaque stagiaire afin de porter à sa connaissance les conditions de réalisation de l'action de formation : calendrier, modalités pédagogiques, moyens et délais d'assistance, durée estimée et mode d'évaluation.

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION & D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Évaluation initiale, évaluation continue à chaque jeu et taux de réussite pour chacun des modules (score)
- Évaluation finale
- En fin de parcours, une Attestation est délivrée indiquant les résultats obtenus



- La connexion est illimitée durant le temps de formation (incluant l'apprentissage en ligne, le tutorat à distance, le livret pédagogique de fin de formation)